FH/EDL. 9110

**CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Afin d’assurer la sécurité à tous les usagers de la route et pour permettre la réalisation de fouille sur le réseau EU pour le compte de Grand Lac, la circulation sera alternée **rue des Prés-Riants**, au n°7 et le stationnement interdit, sur 3 places, du 25 mars au 5 avril de 7h30 à 17h30.

La zone de travaux est confinée par des barrières jointives interdisant l’accès du public.

La vitesse de circulation sur l’emprise de chantier est réglementée à 30 km/h.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.